

## MODALITÉS D'ACCÈS

L'École de la 2<sup>e</sup> Chance accueille des jeunes et des jeunes adultes, sans qualification, ayant quitté le système scolaire depuis au moins six mois, et motivés par un accès à une qualification et à un emploi.

### CRITÈRES D'ÂGES :

- ↳ jeunes adultes de 16 à 26 ans,
- ↳ jeunes adultes bénéficiaires du RSA ou ayant droits (en Meurthe-et-Moselle et en Meuse).

### INSCRIPTIONS :

- ↳ auprès des structures d'accueil (missions locales, Pôle Emploi, travailleurs sociaux) et validation par les responsables de l'E2C,
- ↳ directement auprès de l'E2C.

### STATUT :

Stagiaire rémunéré de la formation professionnelle.

## PARCOURS

L'E2C s'organise sur le mode de l'alternance (E2C / entreprises).

Le contenu de la formation à l'E2C s'articule autour de quatre pôles :

- ↳ **DÉFINITION DU PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL**, ouverture professionnelle (visites d'entreprises, rencontres avec des chefs d'entreprises...),
- ↳ **DÉVELOPPEMENT DES SAVOIRS FONDAMENTAUX** (mathématiques, français...), informatique et multimédia,
- ↳ **ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES** (atelier théâtre, arts du cirque, arts plastiques...).

Développement de projets et d'ateliers collectifs :

- ↳ développement des savoir-être (citoyenneté, communication, gestion du stress...).

La formation et les stages en entreprises s'articulent autour de trois objectifs :

- ↳ découverte des métiers et des entreprises,
- ↳ formation aux techniques de base,
- ↳ développement des compétences professionnelles en fonction du projet de chaque jeune et des besoins des entreprises d'accueil.

## FINALITÉ

La mission de l'E2C se déroule en trois étapes sur trois ans.

Durant les premiers mois (7 en moyenne), le jeune est stagiaire de la formation professionnelle et partage équitablement son temps entre l'E2C et l'entreprise.

Ensuite, il s'engage dans un parcours de formation professionnelle ou signe un contrat de travail, d'apprentissage ou de professionnalisation et devient salarié d'une entreprise partenaire.

Il est accompagné et conseillé par l'E2C pendant deux ans, dans le cadre de son emploi, ou dans le cadre de sa recherche d'emploi.

La moyenne nationale de sorties positives (contrats en alternance, de travail, formation qualifiante) des E2C est de l'ordre de 62 %.

